

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2023

Publication sur le site internet de la ville

Affiché à la Mairie de Louhans

Consultable en mairie de Louhans aux horaires d'ouverture de la mairie.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL DU BUDGET ANNEXE « RESIDENCE DES CORDELIERS » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL DU BUDGET ANNEXE « REPAS A DOMICILE » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée à l'unanimité

DESIGNATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE POUR L'ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « RESIDENCE DES CORDELIERS » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « REPAS A DOMICILE » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET ANNEXE « RESIDENCE DES CORDELIERS » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET ANNEXE « REPAS A DOMICILE » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « RESIDENCE DES CORDELIERS » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Adoptée par 11 voix POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « REPAS A DOMICILE » DU CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Adoptée à l'unanimité

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE LOUHANS ET SON CCAS

Adoptée à l'unanimité

VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2023 AUX ASSOCIATIONS PAR LE CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée par 13 voix POUR concernant le Club Castelrenaudin – le Club de l'Amitié de Louhans– les Mutilés Accidentés du Travail (FNATH) – l'Association Loisirs CH & Pernet – l'Association le Pont (Accueil de jour) – la Croix Rouge Française unité locale Bresse Bourguignonne – le Fonds Solidarité Logement

par 12 voix POUR concernant la Bourse Louhannaise (la Présidente de l'association n'a pas participé au vote)

par 12 voix POUR concernant le Panier Bressan (Denis HUBER étant responsable de l'association n'a pas participé au vote)

CONVENTION DE SERVICE RELATIVE AUX SERVICES EXTRANET A DESTINATION DES TIERS BENEFICIAINT DE PAIEMENTS DE LA MSA AVEC LE CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

ADHESION A LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE BRESSE BOURGUIGNONNE (CPTS) S2B PAR LE CCAS DE LA VILLE DE LOUHANS

Adoptée à l'unanimité

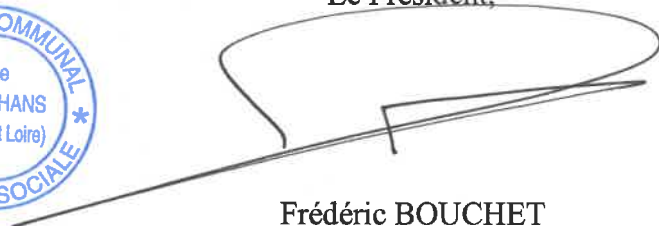
Le secrétaire de séance,



Franck SERRAND



Le Président,



Frédéric BOUCHET